

De: dechets.sol@spw.wallonie.be
Objet: Novum Sub Sole n°99
Date: 12 septembre 2022 à 21:46
À: metamethee@icloud.com



Novum Sub Sole n°99 Le CWBP version 05

L'intégralité du CWBP- version 05 est dorénavant disponible. La version 5 des GREO, GREC et GRER a été publiée début août et est maintenant complétée par la version équivalente des guides suivants :

- [guide de référence pour le projet d'assainissement \(GRPA\)](#) ;
- [guide de référence pour l'évaluation finale \(GREF\)](#) ;
- [glossaire](#).

La version 05 du guide de référence pour le projet d'assainissement (GRPA) intègre un outil GAMMA révisé. Le Code Wallon de Bonnes Pratiques version 05 vous sera présenté lors des [journées de formation prévues les 22 et 29 septembre](#) et applicable à partir du 1er février 2023. Il vous est vivement recommandé de prendre connaissance des guides avant formation.

Polluants émergents – appel d'offre

La Direction de l'Assainissement des sols vient de publier un marché de services de type procédure ouverte avec publicité belge. L'objectif du marché est de définir des recommandations d'investigations et d'analyses pour une série de polluants émergents, à destination des experts agréés.

Le cahier spécial des charges est disponible sur le portail e-notification : <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticelid=456345>

Attention, le dépôt des offres doit être fait **au plus tard le 07 novembre 2022 à 12 h**. La méthode de soumission électronique des offres est décrite dans le cahier des charges. Pour toute question relative à ce marché, vous pouvez contacter thomas.lambrechts@spw.wallonie.be

Rappel : inscriptions à la Formation continue

La prochaine Formation continue à destination des experts organisée par l'ISSeP, la DAS et la DPS aura lieu aux Moulins de Beez. Cette formation continue a pour objectif de présenter les principales évolutions du Code Wallon de Bonnes Pratiques dans sa version .05 et des outils associés. La formation dure une journée et deux séances sont proposées les 22 et 29 septembre prochains.

Les [inscriptions sont ouvertes et le programme est disponible](#).

Les inscriptions seront clôturées le **lundi 12 septembre à minuit**

Rappelons que cette formation continue au sens des articles 27 §2. 5° et 30 §1er 6° de l'AGW du 6 décembre 2018 relatif à la gestion et à l'assainissement des sols est obligatoire pour les experts (personnes habilitées). Les inscriptions sont gratuites mais obligatoires avant le 12 septembre prochain. Attention, le nombre de places est limité.

Si vous désirez vous désinscrire de la newsletter « novum sub sole », envoyez simplement un mail à l'adresse edimestre.dps.dgarne@spw.wallonie.be. Nous traiterons votre demande de désinscription dans les plus brefs délais.

Dans sa volonté d'établir des contacts réguliers et constructifs, la DPS a décidé de publier une newsletter à l'attention des experts.

Il s'agit de vous présenter les évolutions quant à la mise en œuvre du décret relatif à la gestion des sols, les changements intervenus dans la législation, de vous offrir quelques trucs et astuces mais également de répondre aux questions les plus souvent posées.

« Novum sub solum », la newsletter de la DPS, est distribuée gratuitement aux principaux acteurs techniques du Décret Sols. Merci à tous les nouveaux lecteurs qui nous rejoignent pour ce numéro.



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

DIRECTION DE LA PROTECTION DES SOLS

NOVUM SUB SOLE